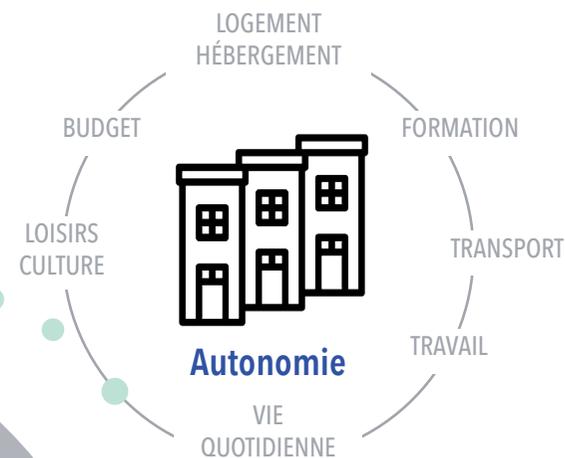
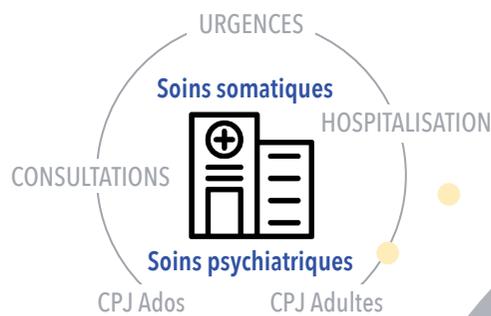


# UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DÈS LA PREMIÈRE HOSPITALISATION

## Dispositif de coordination innovant des jeunes de 16 à 25 ans qui déclarent une maladie psychique

### OBJECTIFS

- Agir dès l'apparition des troubles et de l'annonce du diagnostic
- Être présents à toutes les étapes du parcours
- Augmenter les chances d'un parcours sans rupture
- Renforcer le pouvoir d'agir et de décider des bénéficiaires



Jeune  
16 à 25 ans  
SOUHAITS,  
BESOINS, CHOIX  
RESSOURCES

PARCOURS EN SANTÉ

PARCOURS DE VIE

Ce dispositif  
vient en soutien aux  
ÉQUIPES SOIGNANTES  
DE SECTEUR  
N'hésitez pas  
à vous  
renseigner

### Le coordinateur de parcours en santé

- favorise la prise en charge sanitaire globale de la personne (*soins psychiatriques et somatiques*),
- soutient la transition du passage à la majorité,
- s'assure du lien vers la sortie d'hospitalisation et la prise en charge ambulatoire,
- prépare le passage vers l'accompagnement médico-social.

### Le référent de parcours de vie

- apporte un accompagnement global, adapté et précoce,
- co-construit un projet individualisé pouvant porter sur l'accès/maintien des soins, le logement, l'emploi, le permis de conduire...
- met en place et accompagne dans les étapes nécessaires à la réalisation du projet,
- identifie, met en relation avec les structures et partenaires adéquats et les sensibilise aux spécificités de la personne,
- coordonne les actions de chacun,
- prévient les rechutes et les situations de rupture de parcours.

À une période charnière où le risque de rupture est important, ce dispositif propose un accompagnement global du jeune dans la durée, dès la première hospitalisation.

### QUAND FAIRE APPEL AU DISPOSITIF

- Dès lors que vous avez repéré un jeune entre 16 et 25 ans :
- qui présente une pathologie pouvant impacter son fonctionnement social sur le long terme
  - qui est en situation de rupture quand le diagnostic a été posé.

### COMMENT FAIRE APPEL AU DISPOSITIF

Prenez contact avec l'une des deux coordinatrices de parcours en santé : **Abla DENDANE** ou **Aurore GIRODET**

Par mail : [coordinationparcoursante@ch-rouffach.fr](mailto:coordinationparcoursante@ch-rouffach.fr)

Par téléphone : **03 89 78 78 95 / 03 89 78 78 96**

Ce projet est mis en œuvre par le  
**centre hospitalier de Rouffach**  
et  
**l'association Marguerite Sinclair,**  
financé par l'**ARS**  
dans le cadre d'une expérimentation du  
Fonds d'innovation organisationnelle en  
psychiatrie (FIOP).

### Coordinateurs de parcours en SANTÉ



**Abla DENDANE**  
**Aurore GIRODET**

06 74 88 77 44 / 03 89 78 78 95  
06 74 88 67 13 / 03 89 78 78 96

coordinationparcoursante@ch-rouffach.fr

Pavillon 18 - 3<sup>e</sup> étage  
Centre hospitalier de Rouffach  
27, rue du 4<sup>e</sup> RSM  
68250 ROUFFACH

### Référents de parcours de VIE



**Benoit BOITEUX**  
**Vanessa DAMDAMI**

03 89 31 23 96 / 03 89 46 51 91

m.adam@sinclair.asso.fr

SAVE 68  
Association Marguerite Sinclair  
10, avenue Auguste WICKY  
68100 MULHOUSE

Dispositif de  
coordination de  
**PARCOURS EN SANTÉ**  
**PARCOURS DE VIE**  
des jeunes de **16 à 25 ans**  
qui déclarent une maladie psychique

Équipes  
de soins  
intra et extra  
hospitaliers

Familles  
partenaires  
sociaux  
et médico  
sociaux

Coordinateur  
de parcours  
en SANTÉ

Référent  
de parcours  
de VIE

